



LES DÉTERMINANTS EXPLICATIFS DE LA DÉFAILLANCE DES ENTREPRISES MAROCAINES

Prof. Siham Lotfi¹, Prof. Hicham Mesk².

Université Hassan II – Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Casablanca, Maroc. Laboratoire : Business Intelligence, Gouvernance des Organisations, Finance et Criminalité Financière.

Email: siham.lotfi@uic.ac.ma / hicham_racha@yahoo.fr

Résumé

Les travaux de recherche portant sur les défaillances des entreprises ont tous abouti à la même conclusion : les entreprises défaillantes se caractérisent par une situation financière instable. Ils considèrent que toute cause menant à la défaillance peut s'incarner dans les états comptables et que l'examen de ces états est suffisant pour épuiser tous les facteurs conduisant à la défaillance¹.

En effet, la notion de défaillance revêt une diversité assez large des terminologies qui permettent de qualifier une entreprise de défaillante. Cette diversité s'explique par le fait que la défaillance est la résultante de plusieurs causes qu'on pourrait classer en deux catégories, des causes micro-économiques dont l'origine est interne à l'entreprise, notamment les différents aspects de l'organisation et des causes macro-économiques liées à la conjoncture économique sectorielle nationale.

Généralement, la défaillance est définie comme l'incapacité d'une entreprise à honorer ses engagements financiers. Elle constitue souvent la première crise grave qui vient mettre en péril son existence. La cessation des paiements, ou pour utiliser la terminologie de la loi « n'être pas

¹ DUJARDIN Philippe, « Prédiction de la défaillance et réseaux de neurones : l'apport des méthodes numériques de sélection de variables », thèse de doctorat en sciences de gestion, Université de Nice-Sophia-Antipolis, Institut d'administration des entreprises, Décembre 2007.

en mesure de payer à l'échéance ses dettes exigibles », est l'événement qui ouvre la procédure de défaillance.

Ainsi, l'analyse des informations comptables et financières permet d'apprécier l'évolution de l'activité de l'entreprise par l'analyse des déterminants qui expliquent le phénomène de la défaillance dans le volet financier, organisationnel, économique et managérial.

Mots clés : Risque de défaillance, Évaluation, Déterminants, Entreprises marocaines

Abstract

The research on business failures has all come to the same conclusion: failing businesses are characterized by unstable financial situations. They consider that any cause leading to default can be embodied in the accounting statements and that examination of these statements is sufficient to exhaust all the factors leading to the default.

In fact, the notion of failure takes on a fairly wide variety of terminologies that allow a company to be qualified as failing. This diversity is explained by the fact that the failure is the result of several causes that could be classified into two categories, micro-economic causes whose origin is internal to the company, in particular the different aspects of the organization. and macroeconomic causes linked to the national sectoral economic situation.

Generally, default is defined as the inability of a business to meet its financial commitments. It is often the first serious crisis to endanger its existence. Suspension of payments, or to use the terminology of the law "not being able to pay due debts when due", is the event that initiates the default procedure.

Thus, the analysis of accounting and financial information makes it possible to assess the evolution of the activity of the company by analyzing the determinants that explain the phenomenon of failure in the financial, organizational, economic and managerial aspects.

Key words: Risk of failure, Assessment, Determinants,

Introduction

La pratique a montré que toute entreprise risque de connaître dans sa vie, à un moment ou un autre, des difficultés financières. En effet, la défaillance n'est pas un événement surpris mais résulte d'un processus qui s'étale dans le temps en commençant généralement par les premières difficultés économiques, jusqu'aux difficultés financières. La faillite sera ainsi, la conséquence d'une cessation de paiement suite à une situation d'insolvabilité qui peut conduire à la disparition de l'entreprise.

La défaillance des entreprises n'est pas un phénomène nouveau. D'ailleurs, il a fait l'objet de plusieurs études et réflexions de la part de chercheurs dans différentes disciplines, étant donné la complexité de ce phénomène. Les contributions les plus significatives émanent des sciences économiques, financières, stratégiques, organisationnelles et managériales (Guilhot, 2000).

L'objectif de la présente recherche est d'analyser le concept de défaillance ainsi que les différents déterminants de ce risque.

Les travaux de recherche portant sur les défaillances des entreprises ont tous abouti à la même conclusion : les entreprises défaillantes se caractérisent par une situation financière instable. Ils considèrent que toute cause menant à la défaillance peut s'incarner dans les états comptables et que l'examen de ces états est suffisant pour épuiser tous les facteurs conduisant à la défaillance².

En effet, la notion de défaillance revêt une diversité assez large des terminologies qui permettent de qualifier une entreprise de défaillante. Cette diversité s'explique par le fait que la défaillance est la résultante de plusieurs causes qu'on pourrait classer en deux catégories, des causes micro-économiques dont l'origine est interne à l'entreprise, notamment les différents aspects de l'organisation et des causes macro-économiques liées à la conjoncture économique sectorielle nationale.

Généralement, la défaillance est définie comme l'incapacité d'une entreprise à honorer ses engagements financiers. Elle constitue souvent la première crise grave qui vient mettre en péril son existence. La cessation des paiements, ou pour utiliser la terminologie de la loi « n'être pas

² DUJARDIN Philippe, « Prédiction de la défaillance et réseaux de neurones : l'apport des méthodes numériques de sélection de variables », thèse de doctorat en sciences de gestion, Université de Nice-Sophia-Antipolis, Institut d'administration des entreprises, Décembre 2007.

en mesure de payer à l'échéance ses dettes exigibles », est l'événement qui ouvre la procédure de défaillance.

Ainsi, l'analyse des informations comptables et financières permet d'apprécier l'évolution de l'activité de l'entreprise par l'analyse des ratios considérés comme des indicateurs de la rentabilité, la solvabilité, la liquidité, le niveau d'endettement et la structure financière de l'entreprise face au risque de défaillance.

1. Les déterminants de la structure financière

Plusieurs travaux de recherche ont signalé que les ratios financiers constituent des signaux de la défaillance des entreprises à travers l'état de synthèse et de résultat de l'entreprise. Dans notre étude, nous allons présenter ces facteurs par type de ratios financiers.

1.1. La rentabilité

(Makelele, 2014) définit la rentabilité comme la capacité d'une entreprise à réaliser des profits sur une période donnée. En effet, deux types de rentabilités peuvent être distingués : la rentabilité économique et la rentabilité financière.

La rentabilité dépend de la capacité de l'entreprise à générer des revenus, à produire de l'argent. Ce ratio est parmi les indicateurs financiers les plus importants et les plus fiables, puisque ces revenus générés servent au remboursement du principal mais aussi pour le paiement des intérêts. Bernstein (1993) précise qu'une tendance stable de revenus prouve une meilleure capacité d'une entreprise d'emprunter en période de déficit de liquidité et une assurance de pouvoir éviter des conditions qui mènent à l'insolvabilité³.

Une firme qui génère des marges élevées d'opération et de rendement sur le capital, a une plus grande capacité de générer des capitaux propres en interne et d'attirer les investisseurs externes ; (Standard & Poor's, 2003, p. 260)⁴.

Les ratios de rentabilité financière sont :

- Rentabilité commerciale nette : résultat net / chiffre d'affaires (CA)
- Rentabilité commerciale globale : cash-flow net / CA
- Rentabilité nette des capitaux propres : résultats nets / fonds propres

³ Bernstein, P.L 1999, "Risk, time and reversibility", The Geneva Papers on Risk and Insurance, Vol.24, No.2, p. 131-139.

⁴ Standard & Poor's, 2003, "Corporate ratings criteria", Standard & Poor's (The McGraw-Hill Companies), New York, NY.

- Rentabilité totale des capitaux : cash-flow net / fonds propres
- Rentabilité d'exploitation générale : EBE / CA
- Rentabilité Brute : résultat avant impôt / CA.

En fait, Refait (2004) souligne l'existence d'une forte relation entre la probabilité de défaillance d'une entreprise avec sa rentabilité, la structure de son bilan, et sa capacité de remboursement.

1.2. La solvabilité et l'équilibre financier

Une entreprise est dite solvable lorsque la réalisation de ses éléments d'actifs permet de couvrir l'ensemble de ses dettes. Les créanciers s'intéressent très particulièrement à cette notion car en cas d'insolvabilité d'une entreprise, cette dernière est confrontée à des difficultés financières, voir à une situation de défaillance.

La solvabilité est exprimée par les ratios suivants :

- Ratio de fonds de roulement : ressources stables / emplois stables
- Équilibre financier: FDR / BFR.

Le concept de fonds de roulement constitue un outil d'analyse de l'équilibre financier de l'entreprise car Il lui permet d'avoir une autonomie à l'égard de ses créanciers. C'est la marge de sécurité de l'entreprise pour assurer un équilibre financier stable face à un avenir incertain.

Ainsi, une bonne gestion du fonds de roulement constitue un élément majeur de la gestion de l'entreprise, son niveau et son mode de financement influent sur la rentabilité et le risque.

D'ailleurs, les banquiers s'appuient sur le fonds de roulement, ses éléments constitutifs et son évolution dans le temps, afin de se faire une idée sur la politique financière et celle d'investissement d'une entreprise.

Lisa et al. (1990), concluent que l'équilibre financier de l'entreprise joue un rôle très important dans la mesure qu'il permet d'avoir une visibilité sur la couverture des emplois longs par des ressources stables et l'actif circulant par des ressources à court terme, chose qui nous renseigne sur la qualité de la solvabilité de l'entreprise. Dans ce cadre, découle une autre hypothèse.

1.3. La Liquidité

Back et al (1996), Chralambous et al (2000) montrent que la liquidité est un meilleur facteur explicatif de la défaillance dans le cas où elle est insuffisante, elle engendre une incapacité de l'entreprise à régler ses créanciers, ce qui entraîne une diminution de sa rentabilité ou de son activité⁵.

(Refait (2004), Hensher (2007), Lin (2009)), ont démontré qu'une variété de ratios peuvent mesurer la liquidité de l'entreprise (current ratio, quick ratio, cash ratio, rotation des stocks...) ces ratios expriment la capacité des actifs courants de l'entreprise à couvrir les passifs à court terme par le cash produit par l'exploitation.

À l'issue de leur recherche, Hunter et Isachenkova, (2002), montrent que les établissements bancaires favorisent les crédits à court terme afin de maîtriser la gestion du risque de défaillance de ces entreprises emprunteuses, en même temps, elles refusent d'accorder des prêts à long terme qui permettent aux firmes d'établir leurs investissements.

La liquidité de l'entreprise constitue un déterminant de la défaillance des entreprises car sa diminution affecte la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements à court terme.

1.4. La capacité de remboursement des dettes

À travers la revue de littérature, un grand nombre de travaux de recherches ont montré que la baisse de la capacité de remboursement des dettes constitue un facteur important en matière de prévision de la défaillance, (d'Altman (1968) ; Fedhila (1998) ; Aziz et al (1988)).

Pour l'analyse de la situation de défaillance des firmes, Hol et al. (2002), se sont intéressés à l'analyse des flux comme un critère déterminant dans la prédiction de ce phénomène. Ils ont conclu que la défaillance représente une situation où la valeur du cash-flow est insuffisante pour couvrir les dettes et les charges financières.

De même, les recherches de Casey et Bartczak (1985), Gentry et al. (1985, 1987) ont montré que les informations sur les flux de trésorerie augmentaient la capacité de prédire le risque de défaut de faire la distinction entre les entreprises saines et les entreprises en faillite.

⁵ Sami Ben Jabeur et Youssef Fahmi, 2013 « Prédiction de la défaillance des entreprises : une approche de classification par les méthodes de Data-Mining » Dans Revue Gestion 2000 2013/4 (Volume 30), pages 31 à 45

En analysant les critères de la défaillance des entreprises, (Beaver, 1966 ; Ohlson, 1980), ont conclu que la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes et à couvrir ses charges financières constituent un facteur primordial pour prédire la faillite des entreprises.

1.5. L'endettement

La majorité des travaux de recherche réalisés dans le domaine de la défaillance ont montré qu'une bonne entreprise est celle qui est capable de rembourser ses dettes à une échéance prédéterminée.

En effet, les travaux de (Altman, 1968, 1984 ; Casta et Zerbib, 1979 ; Collongues, 1977) montrent qu'une augmentation du niveau d'endettement provoquent une dégradation de la performance l'entreprise. En effet, du moment où les fonds empruntés ne sont efficacement maîtrisés, l'entreprise risque de tomber dans une situation de défaillance.

Les études de Yim et Mitchell (2002), sont venus confirmer qu'une hausse du niveau d'endettement d'une firme accompagnée d'une baisse de ses profits et de ses cash flows entraîne une dégradation de sa solidité financière, ce qui menace sa pérennité et devient alors incapable de survivre.

Dans les résultats de leurs études, Hunter et Isachenkova (2001) ont remarqué que l'entreprise devient fragile dès que le niveau des dettes occupe une partie importante du total bilan, ainsi, elle se retrouve dans une situation où elle est incapable de rembourser ses dettes et couvrir ses charges financières, (Liang et Wu, 2003).

Les travaux de Beaver (1966), Altman (1968), Casta Zerbib (1979) et Titman et Opler (1994) ont montré qu'un niveau élevé d'endettement entraîne des effets néfastes affectant la santé financière de la firme en impliquant sa mise en redressement judiciaire.

Yim et Mitchel (2002), soulignent que le recours à l'endettement est une arme à double tranchant, car il permet d'une part d'améliorer le niveau des fonds propres de l'entreprise et d'autre part, il entraîne une dégradation au niveau de sa structure financière lorsqu'il y a une augmentation des frais financiers ce qui engendre un risque de défaillance. C'est ainsi que nous formulons une autre hypothèse.

1.6. Le secteur d'activité, l'âge et la taille de la firme

L'origine d'analyse du lien entre le secteur d'activité et la défaillance des firmes a été initiée par Beaver (1966), en effet, l'intégration de la variable du secteur d'activité dans l'analyse de la prédiction du risque de défaillance a été recommandée par Altman et al. (2008). Dans le même d'ordre, Lennox (1999) affirme que le secteur d'activité est un déterminant de la dégradation des entreprises. (McNeil et Wendin (2006)), soulignent que l'hétérogénéité entre les secteurs d'activité doit être mentionnée dans le cadre de la modélisation du risque de défaillance. Le fait de se lancer dans un nouveau secteur risque d'engendrer une disparition aux jeunes firmes. Koenig (1991).

Thornhill et Amit (2003), montrent que les firmes appartenant au secteur industriel sont défaillantes et elles représentent 78% de l'échantillon de leur étude. Sharabany (2004) souligne que le secteur d'activité le plus affecté par la défaillance est le secteur industriel.

Pour (Dunne et al, 1989 ; Baldwin et Johnson, 1997 ; Hall, 1992 ; Blazy, 2000...), la taille et l'âge de l'entreprise jouent un rôle très important dans la prévision de l'échec. La vulnérabilité est plus élevée que l'entreprise est jeune et de petite taille.

Dans son étude, Shumway (2001), montre que le facteur taille de l'entreprise est un critère indispensable dans la prévision du phénomène de la défaillance tel que les petites firmes sont généralement, plus fragiles que les grandes, (Thornhill et Amit, 2003), vu que les dirigeants de ces petites entreprises n'ont pas assez de compétences professionnelles pour l'exploitation de ces firmes (Baldwin et al., 1997), ce qui entraîne une défaillance à ces entreprises.

Selon (Mitchell, 1994), la relation entre l'âge d'une entreprise et la probabilité de défaillance peut être le résultat de l'échelle. Si l'on pense que l'échelle est une mesure de la performance de l'entreprise, car dans la plupart des cas, les dirigeants n'ont pas encore acquis les compétences nécessaires pour gérer une entreprise (Baldwin et al., 1997)⁶.

Les ratios financiers jouent un rôle très important dans l'explication du phénomène de la défaillance, ici, nous présentons une description des différents ratios financiers qui déterminent

⁶ Karima MODRIK, 2016. « Evaluation du risque de crédit des PME françaises internationalisées », Thèse de doctorat, en Sciences économique à l'Université Bretagne Loire.

la structure financière de l'entreprise. Parmi ces ratios, on trouve :

- **Les ratios d'endettement** : Les ratios d'endettement permettent d'évaluer le niveau d'endettement de l'entreprise emprunteuse en mettant en relation un élément du passif avec un élément de l'actif ou deux éléments de passif :
 - Le rapport entre l'endettement total et l'actif total (Deakin, 1972 ; Altman et al., 1994).
 - Le rapport entre l'endettement total et les capitaux propres (Edmister, 1972, Mensah, 1984, Altman et Sabato, 2007).
 - Le rapport des dettes à long terme sur les capitaux propres (Deakin, 1972).

En effet, La bonne gestion de ce ratio, attribue à l'entreprise une certaine indépendance financière et l'empêche recourir aux banques. Ainsi, une augmentation du taux d'endettement entraîne une probabilité de défaut importante (Altman, 1968).

- **Les ratios de liquidité** : (Refait-Alexandre, 2004 ; Pompe et Belderbeek, 2005), soulignent que les ratios de liquidités permettent de mesurer la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements. En effet, la liquidité de la firme est mesurée par des ratios en relation avec la trésorerie :
 - Trésorerie nette par rapport à l'actif
 - Trésorerie nette par rapport au chiffre d'affaires
 - Fonds de roulement par rapport au chiffre d'affaires.

Selon (Blazy, 2000), quand le niveau de la trésorerie est faible en continu, cela traduit un niveau élevé du risque de défaillance pour l'entreprise.

- **Les ratios de rentabilité** : La rentabilité constitue un élément important dans la détermination de niveau de la solvabilité et sa capacité de réaliser des bénéfices. Les ratios de rentabilité permettent de mesurer la capacité de l'entreprise à réaliser des profits. On peut distinguer deux types de rentabilité : économique et financière.

(Altman, 1968 ; Taffler, 1982 ; Liou et smith, 2007), souligne que la rentabilité économique met en lien une variable de résultat avec l'actif total, alors que la rentabilité financière permet

de mettre en relation l'actif total avec les capitaux propres, (Refait-Alexandre, 2004). Pompe et Belderbeek (2005), indiquent que lorsque la rentabilité de la firme est négative, elle traduit un risque de défaillance plus important contrairement aux entreprises dont la rentabilité est élevée.

- **Ratios de l'activité :** Une entreprise est défaillance lorsque le niveau de son activité baisse, Pompe et Bilderbeek (2005). En effet, une augmentation du chiffre d'affaires et du résultat de l'entreprise permettent d'indiquer une meilleure exploitation des ressources de production. Dans le cas contraire, la firme s'oriente à l'endettement pour le financement de son cycle d'exploitation.

La variation des stocks et la rotation des créances clients permettent de mesurer le niveau d'activité de la firme ainsi que son degré de risque.

- **Ratios de solvabilité :** Les ratios de solvabilité permettent de nous renseigner sur la capacité de la firme à rembourser ses dettes à moyen et long terme. Au fil du temps, la détérioration de ces ratios entraîne l'entreprise à une situation de défaillance financière. (Aziz, Emanuel, & Lawson, 1988 ; Gentry, Newblod, & Whiteford, 1985).

En plus des approches financières de la défaillance, d'autres facteurs non financiers d'ordre économiques permettent de déterminer la solvabilité des entreprises.

2. Les déterminants économiques explicatifs de la défaillance

Parmi les études ayant traité les facteurs économiques de la défaillance des entreprises, on trouve celle d'Altman (1960), qui souligne que les conditions environnementales macroéconomiques peuvent déterminer la probabilité de défaut de remboursement des prêts. En plus, ils sont étroitement liés à la conjoncture économique, à l'effet de la mondialisation, aux flux de création d'entreprises, à la politique de crédit ainsi que d'autres facteurs liés au marché monétaire.

2.1. La conjoncture économique

La conjoncture économique représente un facteur explicatif de la défaillance des entreprises. En effet, dans les travaux d'O'Neil (1998), il a conclu que l'augmentation des crédits bancaires non performants est en partie le résultat de l'état général de la conjoncture économique.

Altman (1984) et Johnson (1974), soulignent que le taux de faillite des entreprises augmente pendant les périodes de récession et diminue en périodes d'expansion. Dans le même sens, (Lev, 1974 ; Delion, 2008 ; Blot et Le Bayon, 2009), affirme que la connaissance du phénomène de la défaillance ainsi que ses mécanismes est favorisée pendant la période de récession économique.

Dans leur étude sur la modélisation des défaillances d'entreprises au Maroc, (Aomar Ibourk & Abdelkrim Aazzab, 2016)⁷, affirment que le PIB et la création d'entreprises affectent le niveau de défaillance des firmes. En effet, ils ont conclu que le PIB agit négativement à court terme sur les défaillances d'entreprises. Ce qui signifie que l'effectif des entreprises défaillantes augmente quand la conjoncture économique est défavorable.

Ils ont montré aussi que la hausse du nombre des firmes défaillantes est liée à l'augmentation du nombre de création d'entreprises. Cela est justifié par l'accroissement de création de jeunes entreprises dont le risque de défaut individuel est élevé, ce qui engendre une augmentation du taux de risque de défaillance.

Dans la même optique, Swart et Anderson (1998) ont expliqué la croissance du nombre de faillites à l'aide de l'évolution du PIB réel et du taux de chômage.

Dans le cadre de leurs études qui portent sur l'analyse de l'effet de de la conjoncture économique sur le risque de crédit, (Nickell et al., 2001 ; Couderc et Renault, 2005 ; Pesaran et al., 2006 ; Jakubik, 2007 ; Duffie et al., 2007 ; Koopman et al., 2009), indiquent que la croissance du PIB représente un facteur déterminant et qui agit négativement sur les taux de défaut des firmes.

Ceci est confirmé aussi dans les résultats obtenus par Bunn et Redwood (2003) et Figlewski et al. (2012).

2.2. La politique de crédit

La politique de crédit est considérée comme le principal facteur de risque de défaut. En fait, Malecot (1981) a souligné que la relation entre les conditions de l'économie de marché et l'échec des exploitations agricoles est généralement fonction du resserrement des conditions bancaires,

⁷ Aomar Ibourk & Abdelkrim Aazzab, 2016 « Modélisation Des Défaillances D'entreprises Au Maroc : Une Étude Économétrique ». Publié dans Global Journal of Management and Business Research: B Economics and Commerce.

des restrictions de crédit ou de la hausse des taux d'intérêt.

Dans le même sens, Shalabany (2004) a souligné que l'évolution des taux de change et des politiques de crédit ont un impact sur la défaillance des entreprises. En effet, une inflation élevée et des fluctuations imprévues des taux d'intérêt auront un impact sur le taux de liquidation d'une entreprise, qui est fonction de sa structure d'endettement.

Parmi les entreprises les plus endettées, le risque de défaut est plus important. Les entreprises bénéficiant d'un financement par emprunt à taux variable ont été affectées négativement par des augmentations inattendues des taux d'intérêt.

Inversement, les entreprises financées par des dettes à taux fixe sont vulnérables à une réduction non anticipée du taux d'intérêt.

3. Les déterminants stratégiques, managériaux et organisationnels

En plus des aspects financiers et économiques, la revue de littérature fait ressortir d'autres déterminants explicatifs du phénomène de la défaillance qui sont de nature stratégique, managériaux et organisationnels.

3.1. La technologie

De nombreux travaux de recherche dans le cadre de l'analyse des phénomènes de défaillance se sont concentrés sur les facteurs techniques comme déterminants explicatifs des défaillances (Bruno et al., 1987 ; Kaplan et Norton, 1996 ; Crutzen et Van Caillie, 2007).

Selon Baldwin et al. (1997), la technologie est la cause interne de la faillite. En effet, l'utilisation d'une technologie obsolète produira des coûts de production non compétitifs, voire une production inadaptée aux besoins réels du marché (Kazanjian, 1988).

Si le risque technologique n'est pas maîtrisé par l'entreprise à cause de son incompetence, cela peut influencer négativement ses options stratégiques, surtout lorsqu'ils sont incompatibles aux capacités techniques et financières. (Bradeley et Cowdery, 2004), affirment que la firme doit adapter efficacement les avancées technologiques les plus récentes à ses ressources afin rester compétitive dans le marché.

De même, Porter (1986) précise que le facteur technologie est primordial dans la mesure où il permet de favoriser pérennité de la firme et réconcilier les forces contradictoires du marché (fournisseurs, clients, nouveaux entrants).

3.2. La concurrence

Malécot (1991) souligne que la faillite de l'entreprise est le résultat d'un ensemble de forces concurrentielles qui contraignent l'entreprise à adopter une norme de production adaptée avec elles.

Quand une firme dispose d'une compétence dans son domaine d'activité, alors elle possède un avantage concurrentiel vis-à-vis de ses concurrents, (Jayet et Torre, 1994), cette spécificité permet à l'entreprise d'avoir un critère de succès qu'elle lui permet d'améliorer sa position concurrentielle.

3.2. Les facteurs managériaux

Selon (Ooghe et Waeyaert, 2004), le manque de compétences, de qualification et de motivation du management constitue les principaux problèmes managériaux au sein de l'entreprise.

La revue de littérature nous fait ressortir plusieurs types de manque de compétences, selon (Argenti, 1976 ; Liefhooghe, 1997 ; Ooghe et Waeyaert, 2004), on peut distinguer trois types de manque de compétences : le manque de compétences techniques de l'activité, le manque de compétences en gestion ainsi que la formation et l'expérience insuffisante du management. Ces facteurs managériaux affectent d'une manière directe ou indirecte la performance de l'entreprise.

Parmi aussi les facteurs ayant un impact sur la performance ou la dégradation de l'entreprise, on trouve les caractéristiques personnelles du manager comme la confiance en soi, la gestion d'équipe, la capacité de délégation, le charisme (Argenti, 1976 ; Liefhooghe, 1997 ; Ooghe et Waeyaert, 2004).

Descreumaux (1996), souligne que les critères environnementaux et psychologiques du manager sont considérés comme des causes d'échec des firmes. Dans ce cadre, on peut citer l'âge, la religion, l'éducation, l'expérience antérieure, les valeurs personnelles, caractéristiques.

La qualité du dirigeant est un critère essentiel d'évaluation pour le banquier (Manchon, 1994). Il

s'agit d'étudier la capacité du dirigeant de mener à bien des affaires, sa notoriété, ses diplômes et sa formation, sa volonté et ses ambitions⁸.

Pour Crucifix et Dorni (1992), l'origine de la défaillance revient généralement à des problèmes de nature économique (diminution de rentabilité), des contraintes financières (dégradation des résultats financiers) entraînant une procédure judiciaire dû à une cessation de paiement.

4. Les causes de défaillance de nature conjoncturelle

Ce sont des causes externes, dites aussi de nature conjoncturelle, qui sont relatives à l'environnement économique, social et concurrentiel de l'entreprise et qui surviennent généralement de manière brutale : intensification de la concurrence, contraintes bancaires, dépendance vis-à-vis d'un client ou d'un fournisseur, crise nationale ou internationale, inflation...

- **Intensification de la concurrence**

La concurrence notamment étrangère est source de distorsion pour l'entreprise, surtout lorsqu'elle a déjà des difficultés internes ou lorsque l'économie ouvre ses frontières sans délimitation. Beaucoup d'entreprises au Maroc sont en difficulté à cause des produits étrangers.

- **Contraintes bancaires**

La relation entre la banque et l'entreprise peut être source de difficultés pour cette dernière. Surtout si le banquier met fin aux crédits consentis à une entreprise sans préavis ou encore lorsqu'il maintient abusivement un crédit à une entreprise condamnée. De même, des charges financières trop élevées risquent d'affaiblir l'entreprise.

- **Dépendance commerciale**

L'entreprise court un danger lorsqu'elle concentre ses relations commerciales sur un seul client ou un seul fournisseur. Une entreprise risque sa défaillance lorsqu'un client, qui représente la totalité de son chiffre d'affaires, devient lui-même défaillant ou décide de changer de fournisseur...

⁸ Mouhcine Rizqy, 2005 « prévoir la défaillance des PME ». Mémoire présenté à l'Université du Québec à Trois-Rivières. P : 58.

De même, lorsque l'approvisionnement de l'entreprise dépend d'un seul fournisseur.

Ces différentes causes peuvent provoquer des difficultés voire un arrêt de l'activité de l'entreprise. Le déclenchement d'une de ces situations nécessite un traitement rapide avant de dégénérer et aboutir à une procédure de liquidation judiciaire.

5. Les causes de défaillance de nature accidentelle

Les causes accidentelles ont un effet brusque sur l'entreprise et sont généralement imprévisibles.

Ils surviennent suite à :

- Décès ou maladie du dirigeant ;
- Faillite de client ou de fournisseur importants ;
- Faillite d'une banque ;
- Sinistre.

La plupart des études ont conclu que les causes internes sont les plus prépondérantes. Celles-ci affectent progressivement et durablement la situation de l'entreprise. Ses marges commencent à s'éroder sans pouvoir réagir convenablement. Ainsi, elle entre dans une spirale de cumul de pertes et d'épuisement des possibilités de financement. L'entreprise marocaine souffre également des mêmes difficultés, en raison de la faiblesse de sa structure financière et de la faiblesse de l'encadrement.

Par ailleurs, l'environnement externe n'est pas toujours une cause directe des difficultés des entreprises. Selon les deux études marocaines, les difficultés d'une entreprise émanent de ses points de faiblesse internes. Autrement, devant un management vigoureux, les attaques de l'environnement seraient sans conséquences graves. La preuve en est que certaines entreprises, même en période de crise, arrivent à se tenir et à réaliser des performances. Les problèmes internes à l'entreprise influencent sa capacité à dépasser ces difficultés.

Les causes accidentelles peuvent également entraîner des difficultés pour les entreprises, surtout lorsque la survie de l'entreprise est influencée soit par le management et la culture de l'entrepreneur ; dans ce cas un facteur accidentel lié au dirigeant (mort, maladie, divorce...) peut causer la défaillance de toute l'entreprise. Soit par la forte relation de dépendance par rapport aux partenaires notamment les fournisseurs et les clients, étant donné que dans la plupart des cas, la faillite d'un fournisseur ou d'un client important de l'entreprise risque également la défaillance de cette dernière.

Conclusion

Le risque de défaillance des entreprises est considéré comme un champ d'analyse qui englobe l'aspect juridique, économique, financier et stratégique.

D'une manière générale, nous avons également analysé les différents facteurs de dégradation de la situation des entreprises qui peuvent être :

- Des facteurs financiers : liés généralement au niveau de la rentabilité de l'entreprise, de son niveau de solvabilité, son endettement...
- Des facteurs économiques : comme la conjoncture économique, la politique du crédit, la création de nouvelles entreprises.
- Des facteurs stratégiques, organisationnels : liés à la concurrence, la technologie, les relations avec les partenaires et d'autres d'ordre managériaux comme la personnalité

En effet, la détection précoce des difficultés d'une entreprise nécessite d'abord une bonne connaissance de cette dernière, notamment de l'évolution de ses indicateurs comptables et financiers et aussi de la situation de l'entreprise dans sa branche d'activité et de son système managérial et organisationnel interne.

Références bibliographiques

- AKERLOF G., 1970, "The Market for "Lemons»: Quality, Uncertainty and the Market Mechanism ", Quarterly Journal of Economics, vol.84 n°3, August.
- AL-JASSER M. (2011), « Déséquilibres mondiaux : le point de vue de l'Agence monétaire saoudienne », Banque de France, Revue de la stabilité financière, n° 15, février.
- ALTMAN E.I. [1968], "Financial ratios, discriminant analysis and the prediction of corporate bankruptcy", in Journal of Finance, vol. 23, p. 589-609.
- ANDERSON R., 2007, « The credit scoring Toolkit », Oxford University Press.
- BARBIER A. et PROUTAT J. [1987], Traité Pratique de L'Analyse Financière à l'Usage des Banquiers, Revue Banque Editeur, Paris.
- BARDOS M. [1984], "Le risque de défaillance d'entreprises", in Cahiers Économiques et Monétaires, Banque de France, vol. 19 (4eme trimestre 1984), p. 1-190.
- BARDOS M. [1991], Méthodes des Scores de la Centrale des Bilans, Paris, Banque de France, Centrale des Bilans, Septembre 1991.
- BARDOS M. [1994], "Délais de Paiement et Détection Précoce des Défaillances d'Entreprises", in Bulletin de la Banque de France, vol. 1er Trimestre 1994 (Supplément Etudes), p. 97-103.
- BARDOS M. [1995], Détection Précoce des Défaillances d'Entreprise à partir des Documents comptables, Paris, Banque de France, juin 1995.
- BARDOS Mireille, 2001, « Analyse discriminante : application au risque et scoring financier », Dunod, Paris.
- BARDOS Mireille, 2008, « Scoring sur données d'entreprises : instrument de diagnostic individuel et outil d'analyse de portefeuille d'une clientèle », Revue MODULAD, N°38.
- BERANGER F., TEÏLETICHE J., (2003), « Bâle II : un bilan après deux années de consultation », Flash, n° 2003- 60, mars.

- BERRADA Med Azzedine, 1982, « Techniques de banque et de crédit au Maroc », 1ère édition, casa.
- BESSE Philippe & Béatrice LAURENT, 2012, « Du Data Mining à l'Apprentissage Statistique », INSA de Toulouse, Septembre 2012.
- BESSIS Joël, 1995, « Gestion des risques et gestion actif-passif des banques », Paris, Dalloz.
- BESTER H., 1985, Screening versus rationing in credit markets with imperfect information », European Economic Review, vol. 75, N° 1, pp. 850-855.
- BLAZY Régis [1996], Politique d'octroi de crédit, liquidation prématurée des actifs et risque de défaillance coûteuse : Une approche micro-économique de la relation banque-P.M.E. avec information imparfaite, CERPEM / CREFED, Université Paris IX Dauphine.
- COHEN E. 1997, Analyse financière, 4ème édition, Ed. Economica Gestion, Paris.
- COHEN E. 1997, Dictionnaire de gestion, Ed. La Découverte, Paris.
- COLASSE B. 1994, L'analyse financière de l'entreprise, Ed. La Découverte, Paris.
- DAHAN E., 1986, « L'entreprise en difficulté », Editions performa.
- DIETSCH M. et JOËL P. , 2008, « Mesure et gestion du risque de crédit des institutions financières », 2ème édition , Editeur 'Revue Banque'.
- JAFFE D. & STIGLITZ J.E., 1990, "Credit Rationing", Handbook of Monetary Economics, Editions Friedman B.M. et Hhan F.H., vol. II, pp. 838-888.
- MATHIEU M., 1995, « L'exploitant bancaire et le risque de crédit », Edition : La revue banque éditeur.
- PETIT-DUTAILLIS Georges, 1971, « Le risque du crédit bancaire » Ed. Ripert.
- TUFFERY Stéphane, 2007, « Data Mining et Statistique décisionnelle, l'intelligence des données », Editions Technip (2e Ed).